

Ville-d'Avray

INFO

ÉDITO | PORTFOLIO | GRAND PARIS SEINE OUEST | VIE LOCALE | DOSSIER | TRIBUNES | VIE ASSOCIATIVE | VIE CULTURELLE | AGENDA | PRATIQUE

Édito



L'été qui s'achève n'a pas été facile. Les crises très profondes que nous affrontons n'en finissent pas de cascader... et de pousser le monde à la dérive. Alors, on commence à en prendre conscience : l'endettement n'est pas qu'une facilité, il faut inventer une gouvernance mondiale, et ce serait mieux si on avait plus d'Europe.

Il reste tout de même une valeur sûre : la formation. Et nul ne peut contester la nécessité de privilégier l'éducation. C'est bien le choix que nous ne cessons de réaffirmer au niveau de notre ville ! C'est directement ou indirectement l'affaire de chacune et chacun d'entre nous.

Alors bonne rentrée à tous !

**Denis Badré,
votre Maire**

Ville-d'Avray à l'heure de la rentrée



REPÈRES

→ Forum des associations Samedi 10 septembre

De 14 h à 17 h
sur la place de l'Église.
Nombreuses animations prévues.
Verre de l'amitié à 17 h pour tous les participants, exposants ou visiteurs.

→ Conseil municipal

Lundi 10 octobre à 20 h 30
au Château.
Séance publique.

ZOOM SUR

L'arrivée du défibrillateur dans votre ville. P.3

Dossier rentrée scolaire. P.6-9

Les Journées du patrimoine.

Toute la programmation P.11

La nouvelle déchèterie de Meudon

a ouvert ses portes. P.2

L'emploi : les rendez-vous de la rentrée

Recrutement flash !

Judi 29 septembre au Palais des Sports Robert Charpentier d'Issy-les-Moulineaux, la société Pénélope, en partenariat avec Seine Ouest Entreprise, Pôle Emploi et avec le soutien de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Seine Ouest, organise une **journée de recrutement flash dans les métiers de l'accueil en entreprise, de l'événementiel et de l'animation des ventes.**

- **110 postes d'hôtes(ses) en entreprise en CDI** (temps partiel ou temps complet) sont à pourvoir sur Paris et la région parisienne (dpt 92, 93, 91...).

- **240 postes d'hôtes(ses) événementiel, chef hôtes(ses), animateurs, animatrices** en grande distribution en CDD.

Lieu de rencontre par excellence, ce forum permettra aux candidat(e)s intéressé(e)s par les métiers de contact de découvrir la diversité des emplois en entreprise, en événementiel, dans l'animation des ventes ainsi que les perspectives d'évolution. Les postes sont accessibles aux débutants. Les chargés de recrutement et la chargée de mission Handicap Pénélope seront présents pour informer et recruter le jeudi 29 septembre entre 9 h et 17 h.

→ **Présentez-vous, muni(e) d'un cv et d'une photo d'identité au :**
Palais des Sports Robert Charpentier, 4/6 boulevard des Frères Voisin
92130 Issy-les-Moulineaux
Métro : Issy-les-Moulineaux - Contact : 01 44 63 96 16



Et aussi...

La Caravane des entrepreneurs

Les objectifs de ce pôle sont d'accompagner, de former et de conseiller les dirigeants d'entreprise dans leur démarche de transmission, de reprise ou de création d'entreprise.

Sur chaque étape, des experts (avocats, experts-comptables, spécialistes de la couverture sociale...) accueillent les visiteurs pour des conseils personnalisés. Des conférences sont également organisées.

→ **Rendez-vous samedi 10 septembre, Place de l'Hôtel de Ville d'Issy-les-Moulineaux, de 9 h à 18 h. Entrée libre.**
www.caravanedesentrepreneurs.com

Les rencontres des créateurs d'entreprise

La création d'entreprise constitue un pilier fort du développement économique des villes. Mais une fois créée, la jeune entreprise a besoin de soutien pour se développer.

Excellente opportunité pour échanger des expériences, cette 3^e édition permettra d'informer les créateurs sur les actions menées par Seine Ouest Entreprise en faveur des jeunes entreprises en développement.

→ **Mardi 20 septembre de 9 h à 12 h à Issy-les-Moulineaux.** 🌱

À NOTER

Seine Ouest Entreprise et Emploi

Lieu : 89 rue du Gouverneur Général Eboué - 92130 Issy-les-Moulineaux

Contact : 0155 950 407 - contact@seineouest-entreprise.com

Horaires d'ouverture au public :

du lundi au jeudi de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30

Site internet : www.seineouest-entreprise.com

→ Maison de la nature

Exposition « Vies en Seine »

Ouverture des rideaux sur... une carte satellite géante de Grand Paris Seine Ouest ! L'exposition s'ouvre sur la Seine dont l'identité se décline notamment par une maquette interactive ou encore des tableaux de maîtres. Plus loin, du vivant avec des aquariums : perches prédatrices et bancs de petits poissons illustrent la chaîne alimentaire, tandis qu'un jeu d'empreintes révèle la faune des fonds vaseux. Enfin, l'homme et le fleuve. Un ensemble d'acteurs d'hier, d'aujourd'hui et de demain qui y vivent et travaillent.

→ **Entrée libre, les enfants doivent être accompagnés**
Du mercredi 21 septembre 2011 au jeudi 3 mai 2012

Mercredi des enfants

Pour les enfants de 4 à 12 ans, de 16 h à 17 h

→ **Mercredi 21 septembre : « Herbière de nos jardins ».**

→ **Mercredi 28 septembre : « Construire un nichoir à insectes »**

Dimanche découverte

Extraction de miel : l'association apicole de l'Ouest parisien (AMOP) accueille les familles pour extraire du miel et comprendre comment s'organise la vie des abeilles. Chacun repartira avec son pot de dégustation en fin de séance !

→ **Le 25 septembre, de 14 h à 18 h**

→ **Inscription au 0800 10 10 21**

→ **Maison de la Nature**

Ouverte les mercredis, samedis et dimanches de 14 h à 18 h.

14, ruelle des Ménagères

92190 Meudon

La nouvelle déchèterie fixe de Meudon

La déchèterie de Meudon a ouvert ses portes à tous les habitants de Grand Paris Seine Ouest.

• Quels sont les déchets concernés ?

Elle accueille des déchets pré-triés volumineux ou toxiques des particuliers, en vue de leur valorisation (recyclage ou réemploi) :

papiers, cartons, mobiliers, literies, déchets végétaux de jardin, gravats, terre et matériaux de démolition ou de bricolage, bois, métaux non ferreux, ferrailles, sources lumineuses, verres, textiles, produits dangereux (huiles usagées, ampoules, batteries, piles et accumulateurs, peintures, extincteurs), produits pharmaceutiques, déchets de soins à risques infectieux des ménages (aiguilles, seringues), bouteilles de gaz, emballages en verre, déchets d'équipements électriques et électroniques...

• Comment avoir un accès rapide au site ?

Vous pouvez vous procurer un badge d'accès auprès du gardien.



À NOTER

Déchèterie de Meudon

Rond-point des Bruyères - Route des Gardes à Meudon

Ouverte tous les jours de 9 h à 18 h 30, sauf dimanches et jours fériés.

Accès gratuit aux habitants de la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest, **sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité**, au nom du déposant.

→ Un défibrillateur supplémentaire à Ville-d'Avray

Dès le mois de septembre, un défibrillateur en accès libre sera installé au Colombier. Il viendra ainsi compléter les installations de défibrillateur du stade et de la piscine.

Les nouveaux modèles de défibrillateurs sont automatisés, ce qui permet au plus grand nombre de les utiliser pour pouvoir sauver une vie. Il permet au cœur, dans certains cas et si la prise en charge se fait rapidement, de reprendre un rythme normal.

Le défibrillateur, mode d'emploi

Deux électrodes sont placées sur le thorax du patient. Le défibrillateur automatique analyse le rythme cardiaque de la victime. S'il détecte une défaillance cardiaque, il se charge et administre un choc électrique destiné à faire redémarrer le muscle cardiaque.

L'appareil donne à l'utilisateur des instructions vocales pour chaque étape de l'opération. Étant automatique, il évite à l'utilisateur toute prise de décision.

Les secours et la formation restent indispensables !

Installés dans les lieux publics, les défibrillateurs se trouvent proches des lignes téléphoniques pour pouvoir, en parallèle, appeler les secours au 15, au 18 ou au 112. Il est toujours nécessaire de se former pour connaître les gestes de premiers secours. 🌟

Infos pratiques

→ Rendez-vous logement

Contactez le service logement au 01 41 15 87 96

→ Permanence impôts

Jeudi 6 octobre de 14 h à 16 h en mairie.

→ Conciliateur de justice

Les jeudis 8 et 22 septembre en mairie, sur rendez-vous au 01 41 15 88 35.

→ Service Triadis

Vendredi 16 septembre et samedi 15 octobre de 9 h à 12 h en face de la Poste.

Vous pourrez y déposer vos déchets toxiques tels que seaux de peinture, vernis, acides, bases, solvants, produits phytosanitaires..

→ Ma déchèterie mobile

Le 4^e samedi du mois, de 13 h à 18 h, soit samedi 24 septembre au parking des Étangs.

Rappel : vous pouvez y déposer les déchets d'équipements électriques et électroniques, les encombrants, les déchets végétaux, les gravats.

L'accès est réservé aux habitants sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

→ Encombrants

Vendredis 9 septembre et 14 octobre.

→ Conseiller Info énergie

Mercredi 5 octobre de 9 h à 12 h 30 aux Services techniques de la Mairie.

→ Rendez-vous avec les élus

Par mail : e.turac@mairie-villedavray.fr
ou par tel. : 01 41 15 88 35/36.

Forum des associations

Samedi 10 septembre de 14 à 17 h

Place Charles de Gaulle

Pas moins de 40 associations

vous attendront sur leur stand

pour vous présenter leurs activités de rentrée

De nombreuses animations seront programmées :

Journées Portes ouvertes de l'Orgue dans l'église

Ateliers récréatifs pour les enfants par l'AVF

Initiation aux premiers secours

Démonstrations des activités de la Maison Pour Tous :

musique, sport et relaxation, atelier artistique

(poteries, calligraphie...)

Démonstration d'activités sportives par l'USVA



→ Votre bureau de poste se modernise



Le bureau de poste situé 2 rue de Versailles sera en travaux jusqu'au 24 septembre inclus.

Pendant cette période, une continuité de service sera assurée au sein de l'espace financier situé à la droite du bureau de poste.

Les opérations postales disponibles seront les suivantes :

- Le retrait des colis et lettres recommandées ;
- L'affranchissement des courriers avec un paiement uniquement par carte bleue ;
- Le conseil bancaire.

Horaires du bureau temporaire : 8 h 30-12 h et 14 h-18 h 30 en semaine et 9 h-12 h le samedi.

Pour toutes autres opérations, notamment financières, les habitants de Ville-d'Avray seront accueillis aux bureaux de poste à proximité :

- à Sèvres au 44 Grande Rue (8 h-19 h du lundi au vendredi et 8 h-12 h 30 le samedi)
- à Saint-Cloud au 15/17 bd de la République (8 h 30-18 h 30 du lundi au vendredi et 8 h 30-12 h 30 le samedi).
- à Marnes-la-Coquette au 2 square Pasteur (9 h-11 h 30 et 15 h-16 h 30 en semaine et 9 h-12 h le samedi).

→ Tél. : 3631 (appel non surtaxé)
ou www.laposte.fr. 🌟

Infos santé

PHARMACIES DE GARDE

- **Dimanche 11 septembre** : pharmacie du Centre, 5 rue Pierre Midrin – Sèvres – 01 46 26 95 13.
- **Dimanche 18 septembre** : pharmacie Montagnier Gadaud, CCial Ronce – Ville-d'Avray – 01 47 50 15 00.
- **Dimanche 25 septembre** : pharmacie du Parc, 23 Grande Rue – Sèvres – 01 45 34 00 44.
- **Dimanche 2 octobre** : pharmacie de l'Église, 3 rue de Sèvres – Ville-d'Avray – 01 47 50 43 10.
- **Dimanche 9 octobre** : pharmacie Gautier, 7 pl. Pierre Brossolette – Sèvres – 01 46 89 00 76.

NUMÉRO UTILE

Le 3915 (service vocal non surtaxé, 0,15 €/min) vous informera sur le moyen de contacter ou de se rendre à la pharmacie de garde la plus proche de chez vous.

MÉDECINS DE GARDE ET EN CAS D'URGENCE DENTAIRE

Les dimanches et jours fériés :

→ S'adresser au 15

Carnet de l'état civil

NAISSANCES

Adelina Wola, née le 28 avril ; **Elsa Chaïeb**, née le 3 juin ; **Zoé Forteaux**, née le 10 juin ; **Anais Delaunay**, née le 21 juin ; **Capucine Courtois d'Arcollières**, née le 5 mai.

DÉCÈS

Jean Pincenin (91 ans), le 10 mai ; **Serge Brodsky** (93 ans), le 30 mai ; **Daniel Zimmer** (59 ans), le 11 juin ; **Jeannine Beauvallet** (80 ans), le 28 juin.

MARIAGES

Alex Odier et Laura Lépine, le 18 juin ; **Michel Gutsatz et Virginie Michelet**, le 7 juillet ; **Antoine Vinot et Géraldine Sentis**, le 8 juillet ; **Antoine Morzadec et Marie-Hélène Chevallier**, le 22 juillet ; **Stéphane Einhorn et Loveth Ofeimu**, le 23 juillet ; **Philippe Bravin et Marie-Christine Muffat-Joly**, le 23 juillet ; **Ervin Oláh et Beatrix Reman**, le 2 août.

PORTFOLIO JUIN



À l'initiative du délégataire du marché, dimanche 26 juin s'est tenu le premier Marché de l'Art à Ville-d'Avray. De nombreux artistes et artisans sont venus présenter leur travail. Vous pourrez les retrouver pour une prochaine édition l'année prochaine.

Stages d'été de juillet : comédie musicale du 11 au 13 juillet.



Un spécimen a été repéré par l'un de nos lecteurs : le Grand paon de nuit (*Saturnia pyri*). Au printemps dernier, ce papillon était visible juste après éclosion, sur le mur jouxtant la boulangerie située sur la place de l'Église. C'est le plus grand papillon d'Europe, protégé en région parisienne en raison de sa rareté.

→ **Vigilance pour les deux-roues**

Les règles de stationnement s'appliquent pour les vélos, motos et scooters à l'instar des autres véhicules.

Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à ne pas gêner la circulation ; il doit être garé sur une aire de stationnement autorisée.

L'arrêt ou le stationnement d'un deux-roues est considéré comme gênant sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons. Par ailleurs, il est interdit d'accrocher les deux-roues à du mobilier urbain.

Rappel : un emplacement pour les deux-roues a été installé devant le parking de la Fontaine du Roy.

Cyclistes, attention aux bus !

Une campagne d'information de la société de transports Phébus incite à favoriser le respect mutuel de la conduite entre les conducteurs des bus et les cyclistes.

Nous avons demandé à Traverciel de manifester les mêmes précautions. Cependant, dans les voies réservées aussi bien aux bus qu'aux vélos, il est préconisé de redoubler de vigilance car l'attention des bus pour les éviter ne suffit pas. 🌟

**CLIC Entour'âge****Formation sur la maladie d'Alzheimer**

Dans le cadre du plan Alzheimer 2008-2012, le CLIC Entour'âge et l'association France Alzheimer 92 proposent une formation gratuite « Mieux comprendre pour mieux aider » à l'attention des personnes qui accompagnent un parent ou un proche atteint de la maladie d'Alzheimer. Cette formation débutera en novembre 2011.

Une réunion de présentation de la formation est organisée **vendredi 30 septembre** de 15 h à 16 h 30 au CLIC Entour'âge.

La Semaine bleue

Pour la première fois, les communes de Chaville, Sèvres et Ville-d'Avray s'associent pour organiser une « Semaine Bleue » (semaine nationale des personnes âgées) sous le signe de la prévention et de la convivialité.

Cette semaine, qui aura lieu du **samedi 15 au vendredi 21 octobre**, sera rythmée par des conférences, des ateliers de prévention, des films/débats, des échanges, des rencontres, etc.

Le programme complet de cette « Semaine bleue » vous sera communiqué dans le journal d'octobre.

→ Pour plus d'informations vous pouvez contacter le CLIC Entour'âge au 01 41 14 50 96 🌟

→ **Guide municipal 2011-2012**

Le guide de la ville est distribué dans vos boîtes aux lettres et est disponible en Mairie.

Mis à jour chaque année, il vous renseigne sur toutes les informations pratiques dont vous avez besoin : administration municipale, services publics, commerces, professions médicales, transports, etc.

→ **Erratum**

Dans le Ville-d'Avray info du mois de juin, nous avons omis d'indiquer la présence de Fabrice Beyeler (photo), volailler présent le mardi, vendredi et dimanche sur la place du marché.

M. Celles de l'Agence du Parc fait partie de l'association des Dagomerçants.

M. Deltombe est le gérant de l'Arbre à fleurs.

La rentrée au Domaine National de Saint-Cloud→ **« Le Grand Feu »**

La 3^e édition du spectacle pyrotechnique « *Le Grand Feu du Domaine national de Saint-Cloud* » aura lieu le **samedi 10 septembre** en soirée.

Les grilles du Domaine fermeront à partir de 14 h.

L'entrée et la sortie du public pour la manifestation se fera exclusivement par la grille Clemenceau ou la grille de la Manufacture de Sèvres.

→ **Les ateliers du parc**

Chaque mercredi et pendant les vacances scolaires, des ateliers artistiques, de jardinage, de cuisine ou de nature permettront aux petits et aux grands de découvrir les multiples facettes de ce parc.

Ateliers à 14 h 30 destinés aux enfants (de 6 -7 à 11 ans) d'1 h 30 à 2 h :

- Le goût des plantes : cuisine d'automne (14 septembre) Après avoir exploré le parc à la recherche de plantes et de fruits d'automne comestibles, les enfants revêtent toque et tablier pour préparer de délicieuses recettes.

- Le jardin de Valois : les saveurs du potager (21 septembre)

Les plates-bandes du jardin de Valois abritent des plantes potagères ornementales : choux, betteraves, tomates... Visite botanique suivie d'un atelier de jardinage.

- Monstres et légendes de la Grande Cascade (28 septembre)

Après avoir découvert les histoires extraordinaires des nymphes, faunes, animaux marins et créatures sculptés sur la Grande Cascade, les enfants réalisent un masque représentant une divinité liée aux éléments naturels.

- À la découverte de l'arbre et de son environnement en automne (5 octobre)

Pour les sensibiliser à l'environnement, les enfants partent observer les arbres : bois, écorces et racines, transformation des feuilles, graines et fruits d'automne...

→ Réservation obligatoire : 01 41 12 02 90 culturel.saint-cloud@monuments-nationaux.fr
Tarifs : enfant 7,50 € ; adulte 11,50 €.

VIE LOCALE

→ Retour en image sur les travaux de l'été...

L'été est propice à de nombreux travaux sur les bâtiments publics.

Voici ce que nous avons réalisé :

• Le plateau d'évolution

L'étanchéité de surface vient d'être achevée. La préparation du terrain et le terrassement commenceront fin septembre, début octobre.



• Stade - gymnase

Réfection de 2 vestiaires au sous-sol du gymnase ainsi que du plafond extérieur des tribunes du stade

• Chantecler

Réfection, réaménagement et accessibilité PMR (personne à mobilité réduite) des locaux.

Le centre de loisirs maternel 1.2.3 soleil

installera une partie de ses activités en septembre.

Le Relais assistants maternelles / auxiliaires parentales (RAM / RAP) ouvrira en octobre.

• Bibliothèque / Colombier

Ouverture de l'accès entre la bibliothèque et la cafétéria du Colombier permettant ainsi une accessibilité et un cheminement plus aisé entre les 2 sites.



• Salle des spectacles

Installation d'un système de rafraîchissement de la salle des spectacles

• Crèches, haltes-garderies et écoles

Réfection des peintures et de la cuisine à la halte-garderie Jardy, des luminaires à la crèche Fanny de la cage d'escalier de l'école Rostand et ravalement de la façade d'entrée de la maternelle Ronce (photo).



• Cimetière

Mise en place de 11 fontaines et réfection des toits

TRIBUNE VILLE-D'AVRAY ALTERNATIVE

→ De crise en crise...

De crise en crise, les marchés financiers imposent à la marche du monde leurs diktats et leurs conditions plus aliénantes à chaque fois. Où il devient légitime que la souveraineté des États soit dans leur balance, que l'économie réelle soit à leur service au lieu du contraire, que les fonds publics viennent à la rescousse des banques tombées sans discernement dans leurs filets.

Au nom de la rentabilité financière, leur unique référence, le travail est dévalorisé par des salaires indécentes en bas comme en haut de l'échelle, les ressources naturelles font l'objet de spéculations, l'écosystème subit des destructions irréversibles.

En écho, en France et en Europe, on campe avec force justifications sur une inflation réduite à néant sur les salaires tout en la camouflant sur les prix courants et en lui laissant atteindre des sommets sur la rente (actifs, immobilier...). On vilipende les fonctionnaires dangereusement dispendieux mais l'on porte aux nues de l'expertise une armée de technocrates

jamais avarés d'une directive de plus pour « marchandiser » ce qui resterait à l'être encore, remettre en cause le bien public et les acquis sociaux, alléger les impôts des plus riches...

Piètre tableau... mais bonne rentrée tout de même à Ville-d'Avray.

Nous donnons rendez-vous à vous tous qui mesurez que de crise en crise, il serait temps de donner à la France des dirigeants non complaisants avec cet ordre des choses, exigeants sur les valeurs de la République et désireux de redonner au politique le rôle de réguler l'économie, en France et en Europe.

Les Primaires citoyennes organisées par le PS et le PRG sont ouvertes à Ville-d'Avray comme partout en France à tous les citoyens dès lors qu'ils sont inscrits sur les listes électorales.

Aujourd'hui, les 6 candidats sont connus :

Pour le PRG, Jean-Michel Baylet. Pour le PS, Martine Aubry, Ségolène Royal, François Hollande, Arnaud Montebourg et Manuel Valls.

Les Primaires auront lieu le dimanche 9 octobre 2011 suivi d'un très probable 2^e tour le dimanche 16 octobre, sur l'ensemble du territoire.

Quelles sont les conditions pour y voter ?

1. Être inscrit sur les listes électorales de la commune à la date du 31 décembre 2010 ;
2. Signer la charte d'adhésion aux valeurs de gauche ;
3. S'acquitter d'une somme minimum de 1 € pour participation aux frais d'organisation.

Le vote à Ville-d'Avray se déroulera à la Maison pour Tous dans la salle polyvalente.

Toutes les informations utiles sont disponibles sur le site :

<http://www.lesprimairescitoyennes.fr/>

→ Les élus de Ville-d'Avray

Alternative : Caroline GAUVAIN, Alexis GIRSZONAS, Dominique SANGLERAT

EN BREF

Réunion des futurs parents

La prochaine réunion consacrée aux futurs parents aura pour thème les modes de gardes. **Judi 6 octobre** à 20 h au CCAS, 9 rue de Versailles.

Nouveaux horaires de la piscine

En cette rentrée de septembre, les horaires de la piscine changent avec une nocturne supplémentaire le jeudi soir : **lundi** : 12 h-13 h 30 - **mercredi** : 11 h-15 h - **jeudi** : 12 h-13 h 30 et 16 h 45-21 h - **vendredi** : 16 h 45-21 h - **samedi** : 15 h-20 h - **dimanche** : 9 h-12 h 30

La rentrée au marché

À l'occasion de la rentrée des classes, le **dimanche 11 septembre**, les clients qui auront rempli leurs sacs cabas se verront offrir par les marchands forains des articles scolaires. Venez nombreux faire vos achats au marché.

Votre facture d'eau

La SEVESC met en place une facturation au plus près de vos consommations de l'eau. À partir du 15 février de chaque année, une partie proportionnelle aux volumes consommés égale à 60 % des volumes mesurés lors du dernier relevé de compteur, sera facturée d'avance en même temps que la prime fixe annuelle. Le solde de consommation sera facturé à l'occasion du relevé du compteur suivant. Cela permettra de facturer les volumes réellement consommés (et non de facturer d'avance).
Information au 0810 241 241.

Don du sang

L'établissement Français du Sang remercie les 32 volontaires Dagoveraniens ayant participé à la dernière collecte de sang du 9 juin dernier.

Mini croisières sur la Seine

Le Comité Départemental du Tourisme du 92 et le Comité Régional du Tourisme Paris-Ile-de-France organisent « **Balade en Seine** » les **17 et 18 septembre**, à l'occasion des Journées du Patrimoine. Cette manifestation se propose de faire découvrir, vu de la Seine, un patrimoine prestigieux d'Issy-les-Moulineaux à Asnières-sur-Seine et de Colombes à Rueil-Malmaison (Tour Dubuffet de l'île Saint-Germain, Cité de la céramique de Sèvres, musée Albert-Kahn à Boulogne-Billancourt...).
Départ toutes les heures de 10 h à 19 h. Inscription sur www.baladeenseine.com

Randonnée pédestre « La Bossapas »

Samedi 24 septembre, le Comité départemental du 92 organise deux randonnées sportives de 33 ou 25 km au choix qui traverseront notamment la Forêt de Fausses-Reposes (départ et arrivée à la gare de Chaville).
Inscription : www.rando92.fr ou 01 46 93 92 92.

Salon de la Polyarthrite et des Rhumatismes

Les 7 et 8 octobre à l'espace Charenton (Paris 12^e).

L'Assurance maladie en un clic

Le bulletin d'information bimestriel de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés destiné aux assurés, est disponible sur www.ameli.fr.

DOSSIER SCOLAIRE



À l'heure où nos enfants découvrent leur nouvelle classe, vous trouverez dans ce dossier spécial rentrée de nombreuses informations sur la vie de nos écoles et les choix de la municipalité : la création d'un conseil consultatif, les modes de déplacement, les nouvelles technologies dans nos établissements, les projets de chaque école...

→ Création d'un conseil consultatif de la vie scolaire

Le Conseil consultatif de la vie scolaire de Ville-d'Avray, qui vient d'être créé, s'inscrit dans le cadre de la poursuite des actions menées par la Ville au sein des écoles.

Il regroupe tous les acteurs de la vie scolaire du premier degré : directeurs d'écoles, inspecteur de l'Éducation nationale, associations de parents d'élèves, municipalité.

Cette instance se réunit trois fois par an pour réfléchir et débattre sur des questions liées aux activités scolaires et périscolaires, dans l'objectif de déboucher sur des actions concrètes et concertées.

Le Conseil consultatif de la vie scolaire n'a pas pour vocation à traiter des sujets d'ordre pédagogique, qui sont du ressort exclusif de l'Éducation nationale. En revanche, il sera amené à évoquer des sujets sur lesquels la municipalité est compétente : investissements informatiques, restauration scolaire, sport à l'école, projets pédagogiques financés par la Ville, classes externées, séjours de vacances.

La première réunion de ce Conseil consultatif, **mardi 3 mai**, a eu pour objet le cahier des charges de la restauration scolaire, et a abouti à un questionnaire à destination des parents.

La prochaine réunion du Conseil consultatif aura lieu en novembre, après les élections des représentants des parents d'élèves.

→ Quelques chiffres

	Élémentaire Ronce	Élémentaire Rostand
CP	66	67
CE1	58	86
CE2	76	53
CM1	61	86
CM2	79	90
Total	340	382

- 3 écoles maternelles
- 2 écoles élémentaires
- 5 enseignants et 4 ATSEM par maternelle
- 29 enseignants en élémentaires dont 2 directeurs totalement déchargés d'enseignement
- 421 enfants scolarisés en maternelle à la rentrée 2011 contre 425 en 2010
- 717 enfants scolarisés en élémentaire à la rentrée 2011 contre 712 en 2010

	Maternelle Ronce	Maternelle Rostand	Maternelle Halphen
Petits	48	46	43
Moyens	46	41	46
Grands	50	56	48
Total	144	143	137

3 questions à...



Aline de Marcillac, adjointe au maire déléguée aux Affaires scolaires et périscolaires

VDAl : Comment s'est préparée la rentrée 2011 ?

AdM : Nous avons préparé la rentrée dans un état d'esprit serein.

À Ville-d'Avray, la plupart des écoles sont regroupées autour de la rue de la Ronce et nous avons la particularité de ne pas avoir de sectorisation. Les élèves ne dépendent pas spécifiquement d'une école. Pour affecter, le service scolaire tient compte de l'adresse de l'élève, tout en veillant à respecter l'équilibre démographique de chaque école. C'est pourquoi il est important de dire aux familles qu'un enfant de la maternelle Rostand n'ira pas nécessairement à l'élémentaire Rostand, ou qu'un enfant de la maternelle Ronce n'ira pas nécessairement à l'élémentaire Ronce. Cela nous permet de répartir les élèves dans les trois écoles maternelles et les deux écoles élémentaires de manière beaucoup plus équilibrée. C'est d'autant plus important que les effectifs de nos écoles élémentaires ont globalement diminué dans les dernières années et que ce système souple nous permet de maintenir notre nombre de classes, et donc, de limiter les effectifs par classe ou les classes à double niveau.

Pour cette rentrée 2011, paradoxalement, les classes s'annoncent particulièrement chargées en maternelle, mais nous n'atteignons pas le seuil fixé par l'Éducation nationale pour permettre l'ouverture d'une nouvelle classe.

Par ailleurs, nous ouvrons au sein de Chantecler un pôle Petite enfance, scolaire & jeunesse. Outre l'ouverture du RAM/RAP, évoquée dans les derniers Ville-d'Avray Info, nous ouvrons le site au centre de loisirs maternel (Centre

1.2.3 soleil), qui pourra bénéficier d'un hébergement complémentaire pour les mercredis et les vacances scolaires.

Cette ouverture répond à une volonté importante de la municipalité de soutenir les modes de garde pour les familles dont les parents travaillent, pour les enfants d'âge préscolaire comme pour ceux d'âge scolaire.

VDAl : Quels projets vont voir le jour cette année ?

AdM : Ville-d'Avray a choisi d'allouer tous les ans une enveloppe budgétaire à chaque école afin d'accorder une plus grande liberté pédagogique à l'équipe enseignante. Bien entendu, tous les projets pédagogiques doivent être validés par l'Éducation nationale et la commune.

De nombreux projets vont être montés tout au long de l'année par les enseignants. La commune soutient les écoles dans leurs démarches, et c'est grâce à ce partenariat que nous pouvons voir émerger de très beaux projets citoyens, ouverts sur la ville (cf.p.8).

Pour 2011, entre autres, un projet de ciné-club va être mis en place au sein des écoles élémentaires, avec le concours de la bibliothèque municipale. Nos enfants vont « apprendre le cinéma » et analyser des films cultes. L'école élémentaire de la Ronce accueille depuis juin jusqu'à fin 2011 une troupe de théâtre en résidence (le Théâtre de la Passerelle).

Les acteurs disposent d'une salle de classe inutilisée, mais répètent aussi parfois devant les enfants dans le préau. Nous nous sommes aperçus que certains élèves, qui avaient du mal à apprendre leurs leçons de manière classique, ont découvert un autre mode d'apprentissage plus ludique aux côtés des artistes. La troupe dévoilera ainsi son spectacle final en avant-première à nos enfants.

VDAl : 2011 est une année de réflexion sur les activités périscolaires, pouvez-vous nous en parler ?

AdM : Effectivement, nous menons une réflexion de fond sur le temps périscolaire, c'est-à-dire la pause déjeuner (2 h), le temps de la garderie ou de l'étude du soir, ainsi que le ramassage scolaire.

Nous souhaitons inscrire ces activités dans une continuité pédagogique et éducative avec de véritables projets et ainsi aller au-delà d'une simple surveillance des enfants dans la cour d'école.

Afin que nos élèves se rendent en classe détendus et disponibles pour les apprentissages, nous aménageons et améliorons le temps de la pause méridienne : nous avons ainsi mis en place des ateliers sportifs, manuels, artistiques, temps de sieste pour ceux qui en ont besoin, ou jeux pour les maternelles. La commune a recruté des coordinateurs pour pérenniser et gérer au mieux ces activités.

Ces activités sont mises en place sans coût supplémentaire pour les familles.

Nous souhaitons ainsi favoriser le bien-être des enfants dans la cour d'école, en les aidant à développer des relations de confiance avec eux-mêmes et avec les autres. Il faut savoir que 85 % à 90 % des enfants restent déjeuner à la cantine* et bénéficient de ces activités périscolaires. Ce temps de pause, sous la responsabilité de la commune et non plus de l'Éducation nationale, est un véritable enjeu pour les enfants : il prévaut de l'enseignement et de l'apprentissage futur.

Par ailleurs, nous avons apporté quelques modifications à l'étude du soir organisée quatre soirs par semaine pour les élèves d'élémentaire : les élèves seront encadrés par groupes de 15 maximum par un enseignant, qui veillera à ce que chaque élève ait fait son travail.

Nous avons également depuis peu modifié le coût de l'étude pour les familles, qui est maintenant calculé en fonction du quotient familial.

* Environ 30 % des enfants restent à la garderie le soir.

→ Des responsabilités partagées

L'État

- Il finance les salaires et charges des personnels de l'Éducation nationale : enseignants, directeur, médecin et infirmière, psychologue, et éventuellement auxiliaires de vie scolaire pour faciliter l'intégration de certains enfants.
- Il a en charge aussi la formation initiale et continue

La commune

Elle assume financièrement :

- La construction (en partie subventionnée) et l'entretien des équipements scolaires et sportifs ;
- Le matériel pédagogique, administratif, informatique de gestion et médical ;
- Les manuels et une partie des fournitures scolaires ;
- Le matériel informatique ;
- Les projets pédagogiques : interventions artistiques...
- Le transport pour les sorties scolaires (sans nuitées) ;
- Les salaires et charges des intervenants sport et piscine ;
- Les salaires et charges des personnels communaux affectés aux écoles : ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles), gardiens ;
- Les salaires et charges des intervenants musique sont financés par la communauté d'agglomération GPSO, car ils dépendent du conservatoire géré maintenant par GPSO ;

- Les classes transplantées, avec une participation des familles de 20 % à 80 % du coût selon le quotient familial ;
- Le temps périscolaire et la restauration scolaire pour une partie, l'autre partie étant à la charge des parents.

Les parents

Chaque rentrée des classes représente un coût financier pour les parents, en particulier s'agissant des dépenses de fournitures scolaires. La communauté éducative, Ville et équipes enseignantes, cherche à les réduire au maximum.

• **Ils sont sollicités par les coopératives scolaires**, qui permettent de financer des sorties, spectacles, animations, abonnements pour les classes, jeux, dont l'objectif est de faciliter la vie collective. Ces fonds sont gérés directement par les écoles, en toute transparence, et sous le contrôle à la fois des parents et de l'OCCE (office central des coopératives scolaires). Les bénéfices des ventes des photos et fêtes alimentaires également les coopératives scolaires. Les dons ne sont pas obligatoires.

• Le périscolaire

La restauration scolaire est financée par les parents et par la commune, qui prend en charge de 20 % à 70 % du coût des repas facturés par le délégataire (actuellement Sodexo), selon le quotient familial.



Les ateliers et les charges du personnel d'encadrement de l'heure du déjeuner sont à la charge de la commune.

Le service de ramassage scolaire est financé par Grand Paris Seine Ouest (compétence transférée).

Les parents participent au coût du service.

L'étude surveillée, la garderie du soir et du matin sont assurées par la commune et les parents. •

Déplacements

→ Des nouvelles du ramassage scolaire...

... le midi

L'évolution des habitudes des familles a eu des répercussions importantes sur la fréquentation des bus du ramassage scolaire, notamment au temps du midi : de moins en moins d'élèves, en effet, l'utilisent réellement à cet horaire (trois à cinq enfants certains jours).

À la suite d'une concertation avec les directeurs d'école et les fédérations de parents d'élèves, nous avons donc décidé de supprimer ce ramassage, son coût financier et humain ne justifiant plus son maintien.

La commune souhaite privilégier le service public de restauration scolaire et a ouvert aux résidents de la rue de Versailles l'accès sans restriction à la restauration scolaire. De nombreux efforts ont été ainsi réalisés, comme la mise en place des ateliers pendant le temps de midi et le renforcement de l'encadrement.

Recrutement pour le ramassage scolaire

La Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest organise le ramassage scolaire d'enfants d'écoles maternelles, primaires et du collège, sur la commune de Ville-d'Avray.

Pour la rentrée scolaire 2011/2012, on recherche des personnes pour accompagner les enfants le temps de leur transport en autocar.

Ces missions exigent disponibilité, sérieux et aptitude à encadrer des enfants de tous âges. Les accompagnateurs veillent en effet en permanence à la sécurité et au bon déroulement des circuits de ramassage scolaire.

Il peut s'agir de missions régulières ou de remplacements.



→ Pour toute candidature, une lettre de motivation et un curriculum vitae sont à envoyer par mail à recrutement@agglo-gpso.fr.

Renseignements au : 0800 10 10 21

→ Passez en mode « Pédibus »...

Dans le cadre de sa politique en faveur des déplacements, du développement durable et de la sécurité routière, la commune souhaite développer l'usage du Pédibus par les enfants et les parents. Tous les volontaires sont les bienvenus.

Allons ensemble à l'école

Tous les matins, vous pourrez tomber nez-à-nez avec des files indiennes d'enfants vêtus de gilets phosphorescents dans les rues de Ville-d'Avray en direction de leur école.

Ils font tous partie de l'une des six lignes de Pédibus initiées en 2010, qui leur permettent de rejoindre les groupes scolaires La Ronce et Jean Rostand.

Les enfants sont encadrés par des parents volontaires qui jouent le rôle de coordinateurs de lignes.

Comment devenir coordinateur ou accompagnateur ?

Il vous suffit de remplir un bulletin d'inscription disponible au Service scolaire de la mairie ; vous pouvez également en parler aux parents qui portent des gilets jaunes à l'entrée ou à la sortie des classes.

Le Pédibus repose sur le principe collaboratif et sur l'implication de tous, implication pouvant être envisagée d'une autre manière pour les parents qui ne peuvent jamais accompagner les enfants le matin. L'ouverture de la ligne le soir n'a pas encore été envisagée. C'est en participant vous-mêmes comme accompagnateurs ou coordinateurs que vous permettrez à vos enfants de rejoindre le Pédibus. •



→ Nouvelles technologies dans nos écoles : un partenariat entre l'Éducation nationale et la commune

Toutes nos écoles sont équipées de nouvelles technologies grâce à des investissements importants de la commune (environ trois ordinateurs par classe en élémentaire et un Tableau Numérique Informatique par école).

Pour améliorer encore la situation et optimiser l'utilisation de ces matériels, un partenariat s'est créé entre la Ville et l'Éducation nationale afin de trouver la solution la plus adaptée et la plus efficace pour tous les utilisateurs.

Un audit de l'existant a été réalisé. Ainsi, l'Éducation nationale s'est engagée à former l'équipe enseignante ; la commune quant à elle s'est engagée à maintenir ses investissements matériels et à développer la maintenance informatique.

Actuellement, de nombreuses ressources peuvent être puisées via les nouvelles technologies, et notamment les cours de langue, grâce à l'accès à des sites spécialisés en ligne. ●

La rentrée au Conservatoire

Votre enfant est scolarisé en CE2, CM1 ou CM2. Il peut venir chanter le lundi midi pour l'école de La Ronce et le jeudi midi pour l'école J. Rostand. Les projets de cette année auront pour thème le conte musical avec l'orchestre d'harmonie de la Police Nationale pour les enfants de CE2 et des standards de jazz en anglais avec le trio de Serge Forté pour les enfants de CM1 et CM2.

→ L'inscription se fait à l'école fin septembre.



Des projets citoyens dans nos écoles

Nos écoles prennent part tout au long de l'année à la vie de la commune. Les directeurs et enseignants construisent leurs projets éducatifs et pédagogiques pour que nos enfants soient ouverts sur la ville et réfléchissent à leur manière d'être citoyen.

Coup d'œil sur quelques projets...

Une biographie imaginaire sur une famille de Ville-d'Avray à l'élémentaire Ronce

Deux classes de CM2 ont découvert sur le Monument aux Morts de la commune un nom de famille dont trois membres ont été tués pendant la Grande Guerre.

À partir de cette découverte, ils ont rédigé une biographie imaginaire d'un membre féminin de celle-ci, « *La Biographie imaginaire d'Adèle Donada* ».

Le récit raconte l'histoire tragique de cette femme dont la vie fut bouleversée par les guerres mondiales du XX^e siècle : elle a notamment perdu son père et ses deux frères durant la Première Guerre mondiale, puis ses deux fils lors de la Seconde...

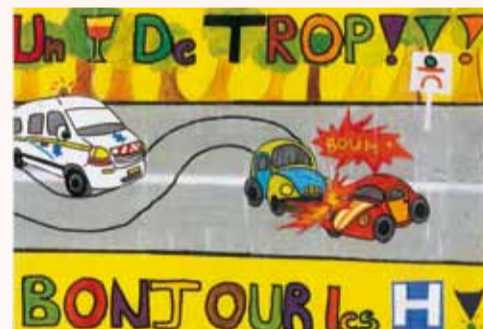


Cette fresque réalisée à l'initiative des parents d'élèves et des enseignants, a été peinte pendant le temps périscolaire du midi avec un intervenant rémunéré par la commune.

Prévention routière à l'élémentaire Rostand

Au cours de l'année scolaire, les CM1 et CM2 ont effectué un stage théorique et un stage pratique avec la Prévention Routière. À cette occasion, la classe de Monsieur Pottier a réalisé des affiches sur le thème de la prévention routière.

Ces affiches ont été reproduites en grand format pour être installées sur les murs de l'école. La commune a repris quelques visuels pour les apposer aux entrées de Ville-d'Avray... histoire de rappeler que la prévention routière nous concerne tous !



Écriture à la maternelle Ronce



Les classes de grande section de M^{mes} Guegan, Chatillon et Mayeux, accompagnées par un écrivain, ont réalisé un projet d'écriture et d'illustration. Deux albums ont ainsi vu le jour : « *Pirates et princesses* » et « *Flocon* ». Les élèves ont été très fiers de découvrir, à travers ces albums, l'aboutissement concret du travail d'écriture et d'illustration effectué ensemble.

Speak english à la maternelle Rostand

Les grandes sections de l'école ont pu bénéficier d'un atelier d'anglais sur le temps du déjeuner. Cet atelier était encadré par un ancien professeur qui souhaitait faire découvrir la langue sous un aspect très ludique.

« Notre voyage de mémoire » au collège



Les élèves de 3^e 4 du collège ont vécu une formidable aventure cette année. Ils ont eu la chance de tourner un documentaire sur leur voyage de mémoire à Auschwitz-Birkenau.

Par le biais d'un projet financé par le Conseil général, un atelier-cinéma a été mis en place, qui a permis aux élèves d'être initiés aux techniques cinématographiques (tournage, montage et intérieur) par des professionnels. De ce fait, ils ont été en mesure d'interviewer un ancien déporté au camp d'Auschwitz, M. Berkover, et une ancienne enfant cachée pendant la guerre, M^{me} Zaleman, mais ont aussi été interviewés à leur tour sur leur ressenti après la visite des camps.

Leur voyage de mémoire a été nourri au préalable par l'étude de romans de Primo Lévi, Simone Weil, Élie Wiesel et par la projection de films – *la Rafle*, *Nuit et brouillard* – sur cette sinistre période.

Ce film est donc l'aboutissement d'un projet passionnant qui les a motivés au-delà de toute attente. Les élèves ont montré beaucoup de maturité, de sérieux et d'émotion.

Bravo à tous ces jeunes que nous sommes fiers d'avoir accompagnés.

Anne-Marie Genieys

Extrait de « *La Biographie imaginaire d'Adèle Donada* » par les élèves des CM2 A et B de l'école de La Ronce de M^{mes} Plancher et Freland (juin 2011) :

Ce matin, Adèle reçut une lettre. C'était Jean-Baptiste !

- « Maman, c'est Jean-Baptiste qui nous écrit. »

Sa mère la lut et s'exclama :

- « Là-bas c'est terrible, il dit que sur le champ de bataille c'est l'enfer. Les tirs n'arrêtent pas, ils ne dorment presque pas. Écoute :

« Bonjour chère famille, je suis à Verdun, c'est horrible. Tous les jours on sonne l'alerte pour monter au combat. Nous dormons, enfin on essaye, dans des tranchées pleines de boue et de rats. On entend sans interruption des coups de feu, des obus qui éclatent. On nous a promis des chiens pour chasser les rats. J'espère qu'on ne prendra pas notre bon chien Tobie. J'arrête là car mon temps de repos est fini. Je vous aime.

Votre fils et frère Jean-Baptiste. »

Les associations de parents d'élèves prennent la parole

→ Les projets de la P.I.V.A.

Cette année encore, la P.I.V.A. a participé à la Fête des étangs, démontrant ainsi sa forte implication dans les actions de la Ville. Les bénéficiaires ont permis de subventionner des projets tels que le petit déjeuner du projet Santé et Nutrition du collège, des conférences sur les jeux dangereux et sur les dangers de l'alcool chez les ados, des ateliers de méthodologie, des spectacles (cirque, comédie musicale en élémentaire), des animations : ateliers découverte des saveurs et de prévention des risques domestiques, achat d'instruments de musique, fontaine de chocolat ; de même qu'ils ont permis d'offrir un sachet de friandises à tous les enfants de maternelle à Noël !

Cette année la P.I.V.A. travaillera plus particulièrement au projet de mise en place des nouveaux rythmes scolaires. L'association sera aussi attentive aux activités proposées sur le temps périscolaire, aux circuits de ramassage scolaire, Pédibus, à la rénovation du collège et à sa mise en sécurité. Elle appuiera les projets de voyage en favorisant les actions tout en restant vigilant à leurs coûts.

La P.I.V.A. tiendra sa réunion de rentrée **le 20 septembre à 20 h 45** au foyer des associations. Nous vous attendons très nombreux pour un moment d'échanges et de dialogues. ●



→ PEEP

Une année riche en événements

De septembre à juin : le plein d'idées à la PEEP

Dès la rentrée de septembre 2010, nous avons organisé une **brocante de rollers** dans le groupe scolaire de La Ronce. Les enfants de la maternelle qui en avaient besoin ont trouvé à moindre coût les rollers de leurs rêves devenus trop petits pour leurs aînés de l'élémentaire.

Du 6 au 10 décembre, une **collecte de jouets** d'envergure a été mise en place à l'époque où la neige recouvrait Ville-d'Avray de son manteau blanc. Parents et enfants sont venus déposer leurs anciens jouets aux entrées des écoles maternelles et élémentaires de Ville-d'Avray : des « *jouets par milliers* » ont ensuite été redistribués dans les hôpitaux de la région (Hôpital Mignot à Versailles, Hôpital R. Poincaré à Garches ...) mais aussi dans des associations caritatives (Entraide Sévrienne, Secours Populaire) pour réchauffer le cœur des enfants.

Le 18 mars, nous avons pensé **aux précieuses dents** de vos enfants : un professionnel de l'Union Française de Santé Bucco-Dentaire (UFSBD) est venu rappeler les gestes élémentaires du brossage des dents aux enfants de grandes sections des maternelles Halphen et La Ronce. Les enfants sont repartis avec une brosse à dents, un dentifrice et un sablier !

Du 6 au 10 juin, sur une idée originale de la PEEP, l'action « **Passeurs d'histoire** » a vu le jour à la maternelle Halphen en étroite collaboration avec les autres associations de parents d'élèves. Il s'agit d'un troc de livres : l'enfant apporte un livre qu'il veut faire découvrir à ses petits camarades et l'échange contre un autre qu'il ne connaît pas.

De septembre à juin : la PEEP et la vie de votre commune

La Ville nous a permis une nouvelle fois de participer aux fêtes de Noël lors du **marché de Noël** le 18 décembre : nous avons proposé aux petits comme aux grands de confectionner et décorer des cartes de Noël sous différentes formes (sapins, étoiles...) et de différentes couleurs. Gousses, coton, coloriage..., leur imagination débordante a fait fureur : tous sont repartis très fiers de leurs œuvres uniques et des étoiles pleins les yeux en rêvant d'avance à Noël.

Enfin, nous sommes retrouvés lors de la traditionnelle **Fête des étangs** les 18 et 19 juin, au cours de laquelle nous avons offert à de nombreux enfants encore plein de surprises et de cadeaux !

Toutes ces actions vers et pour vos enfants n'auraient pu se réaliser sans votre disponibilité et votre soutien : nous tenons à vous en remercier.

C'est avec grand plaisir que nous vous retrouverons à la rentrée pour une nouvelle année d'actions. Rendez-vous à tous **le mardi 13 septembre à 20 h 45 au foyer des associations pour la présentation des animations à venir.**

L'équipe PEEP Ville-d'Avray
5 rue de Saint Cloud



→ Bonne rentrée 2011 avec la FCPE

Cette année, pour faciliter vos **achats scolaires** ou compléter les listes de fournitures pour vos enfants, la FCPE a communiqué les listes des matériels demandés par l'école Jean Rostand et le collège La Fontaine du Roy, au site d'achat groupé Scoléo (www.scoleo.fr). Pour commander, il suffit de sélectionner l'établissement concerné, puis le niveau de la classe. La liste préétablie peut être ensuite modifiée à votre gré. Les prix correspondent aux tarifs des grandes surfaces. La livraison se fait à domicile dans les 48 heures. Les

listes disponibles concernent aujourd'hui toutes les classes du collège et les classes du CE1 et CM1. Les listes seront complétées pour les autres classes dès leur parution.

Comme les années précédentes, la FCPE participera à la brocante de livres de Ville-d'Avray. Nous avons choisi de reverser les sommes collectées à cette occasion à l'association de soutien scolaire « *À Tire-d'Aile* ». Cette association locale aide les enfants scolarisés dans les

écoles primaires de la ville. Son objectif est de permettre aux enfants d'améliorer leur autonomie, leur organisation et leurs techniques d'apprentissage. « *À Tire-d'Aile* » recherche des bénévoles, pour plus d'informations contactez Lyliane Niculescu : 01 47 09 51 56.

La FCPE et son conseil local vous souhaitent une très bonne rentrée scolaire 2011/2012 et vous proposeront très bientôt de nouveaux rendez-vous, notamment sur les rythmes scolaires. ●

La rentrée à la bibliothèque



Besoin de lire et de se distraire ? Venez vous inscrire gratuitement à la bibliothèque ! Votre carte vous permettra ainsi d'emprunter 6 livres, 6 revues, 6 BD, 4 DVD (dont 3 fictions maximum) pour une durée de 3 semaines, renouvelable une fois. Elle donne accès à un ordinateur du pôle multimédia.

L'inscription est **gratuite** pour tous sur présentation d'une pièce d'identité. Elle est individuelle et dure un an.

Un nouveau règlement a été voté en Conseil municipal. Il sera affiché à l'entrée de la bibliothèque.

Samedi 10 septembre de 14 h à 17 h : visitez la face cachée de la bibliothèque !

Comment équipe-t-on un livre ? Que font les bibliothécaires dans leurs bureaux ?

Une visite personnalisée est organisée pour les nouveaux inscrits et tous ceux qui le désirent.



L'heure du conte

L'heure du conte reprendra **mercredi 28 septembre** à 10 h 45 dans la salle du bas.

Elle s'adresse aux enfants de 3 à 7 ans et dure environ 40 minutes.

EN BREF



Nous avons lu... Nous avons aimé...



Chaque mois la bibliothèque vous propose de découvrir un de ses coups de cœur.

Ce mois-ci, il s'agit de « *C'est moi qui éteins les lumières* », de Zoyâ Pirzâd, publié chez Zulma en 2011.

Clarisse est une épouse et mère de famille plutôt privilégiée de la communauté arménienne d'Abadan. Entre son mari ingénieur, son fils adolescent, ses petites jumelles, sa mère très présente, sa pittoresque sœur célibataire et tous les amis, les journées passent vite. Arrivent de nouveaux voisins...

Dans cette chronique douce-amère de la vie d'une femme en Iran, sentiments secrets, images et voix se mêlent par petites touches. L'auteur nous invite à entrer chez elle avec simplicité, réalisme et poésie.

Zoyâ Pirzâd est née en Iran, d'un père russe musulman et d'une mère arménienne chrétienne.

Les Amis de la Bibliothèque

Les Amis de la Bibliothèque vous attendront au Forum des associations organisé le samedi 10 septembre sur la place de l'Église entre 14 h et 17 h. Nous rappellerons nos activités aux anciens Dagovéranais et les ferons connaître aux nouveaux habitants de notre commune.

Nous pouvons également vous confirmer que la Brocante de livres organisée chaque année aura lieu le samedi 8 octobre (de 14 h à 18 h). Vous retenez un stand au fur et à mesure de votre arrivée, vous installez les livres que vous désirez vendre (mais vous repartez le soir avec les invendus). L'ambiance est festive, les rencontres amicales, et, si le soleil est de la partie, vous reviendrez l'année suivante...

Retenez bien la date du mardi 18 octobre !

L'Association Lire autrement, spécialiste des lectures en musique, nous présentera dans la salle du Colombier (à 20 h 30) un spectacle consacré à La Belle Époque. L'humour, l'impertinence de nombreux écrivains (A. Allais, J. Lorrain, J. Renard, G. Apollinaire, Ch. Cros, Courteline) et la gaieté des musiques (Offenbach, Y. Guibert, Oscar Strauss) ont émaillé cette époque dite « Belle » qui s'étend de la fin du XIXe siècle au début du XXe.

→ Entrée libre, sur réservation aux adresses suivantes : martine.camagna@free.fr ou michele.vuailat@wanadoo.fr

Comité des Spectacles



Certains d'entre-vous venus en juin à la Fête des étangs, et ce, malgré un temps plus ou moins pluvieux, ont reçu en avant-première notre programme pour 2011/2012.

Cette année encore, la saison sera attrayante pour tous et nous sommes fiers de vous proposer des spectacles de grande qualité, qui ont déjà fait leurs preuves dans les théâtres parisiens.

Ainsi vous retrouverez :

« Pakita » pour le jeune public

(Cf. le focus de la page 12)

Les adultes devront attendre le samedi 5 novembre (à 20 h 45) pour voir une pièce de théâtre : « *Hors piste* ». Notez ce rendez-vous, sachant que vous pourrez retenir vos places dès notre première permanence qui aura lieu le **vendredi 7 septembre** entre 10 h et 12 h en notre bureau situé au Foyer des associations. Vous pouvez également consulter notre site internet : www.comitedespectacles.over-blog.com

1/ Inscrivez votre adresse mail dans la rubrique « Recevoir le programme »

2/ Un message automatique sera envoyé dans votre « boîte de réception »

3/ Cliquez sur « confirmation d'inscription », étape indispensable pour que l'inscription soit effective. À bientôt.

→ Maison Pour Tous

« Le Bon Débarras »

Pièce de théâtre (cf. le Focus de la page 12)

Exposition « Macete et les tailleurs de pierre »



Par les adhérents de l'atelier sculpture sur pierre de Vincent Dunglas.

Du mardi 6 au vendredi 30 septembre.

Vernissage le 22 septembre.

Depuis bien des années, en juillet, Vincent Dunglas, animateur de sculpture à la Maison Pour Tous, organise un stage de taille de pierre d'une semaine, au cours duquel les élèves exécutent d'après maquette une sculpture en albâtre, en stéatite ou en calcaire.

« La taille de pierre est une technique très ancienne qui consiste à donner une forme à un bloc de pierre avec des outils forgés et une massette. Depuis l'Égypte ancienne, jusqu'à nos cathédrales et l'art contemporain, cette façon de faire

est restée la même. C'est une école d'humilité et de patience, qui demande un effort physique et intellectuel pour visualiser une œuvre dans un bloc où l'erreur n'est pas permise. L'œuvre est unique et perdurera bien après son concepteur. »

Inscriptions pour la saison 2011/2012

Les inscriptions pour la nouvelle saison ont débuté. Rendez-vous du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 20 h et le samedi de 10 h à 17 h pour vous inscrire à l'activité de votre choix.

→ Brochure téléchargeable sur notre site internet : www.mptva.com

→ Journées européennes du patrimoine 2011

Les Journées européennes du patrimoine auront lieu samedi 17 et dimanche 18 septembre.

Les sites historiques et culturels de Ville-d'Avray accueilleront le public durant ces deux jours. Des nouveautés sont à prévoir, et comme chaque année le Dagovérallye clôturera la manifestation.



Événements !

Dessein d'eau : un parcours sur l'eau

Durant les Journées du patrimoine, la commune de Ville-d'Avray propose de découvrir ou re-découvrir le parcours « Dessein d'eau », un projet artistique d'art contemporain qui s'expose dans la ville sur le thème de l'eau, imaginé par la plasticienne Dagovéranienne Agnès Pezeu. C'est elle qui commentera la visite, le **dimanche 18 à 10 h 30**. Découvrir le patrimoine naturel autrement : Dessein d'eau souhaite aussi sensibiliser le public aux enjeux de la reconquête de l'eau. Rendez-vous à la statue Corot.

→ Inscription et renseignements au 01 41 15 88 64 ou sur info@mairie-villedavray.fr.



7^e Dagovérallye – rallye pédestre

Dimanche 18 septembre, venez en famille ou entre amis résoudre les nombreuses énigmes qui vous conduiront jusqu'aux sites historiques des hommes célèbres de Ville-d'Avray. À l'aide d'un plan et des indices qui vous seront fournis, vous suivrez le chemin selon le circuit choisi au départ de la promenade.

→ Départ à 15 h au Château et retour à 17 h. Préinscription au 01 41 15 88 80 ou info@mairie-villedavray.fr.

Projection du film « Corot à Ville-d'Avray » au château (production du Conseil général des Hauts-de-Seine, 2009). Ce documentaire très complet dresse le portrait du peintre Corot, qui a vécu et développé son talent à Ville-d'Avray dans la maison familiale située près des étangs. Biographie étayée par l'intervention de spécialistes sur l'homme et son œuvre.

→ Projection le dimanche 18 à 16 h 30.

Les Amis du Musée et les journées du patrimoine

La Société des Amis du musée de Ville-d'Avray sera présente au château les 17 et 18 septembre, de 14 h à 19 h. Vous pourrez librement visiter le château du baron Thierry (XVIII^e siècle), mais également y voir une sélection des œuvres les plus significatives du musée, qui seront exposées pour cette occasion.

Navette fluviale entre Boulogne-Billancourt et Sèvres

Dans le cadre des Journées du patrimoine, l'association Espaces propose une navette fluviale reliant le port de Sèvres et le centre nautique de Boulogne-Billancourt permettant de desservir des sites culturels tels que le Domaine national de Saint-Cloud, le musée de la Céramique à Sèvres, le musée Albert Kahn et le musée des Années 30 à Boulogne-Billancourt.

→ De 11 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Informations au 01 55 64 13 40.

Visites

• Le Château

Outre les événements qui s'y dérouleront (projection, exposition et rallye pédestre), des visites libres auront lieu de 14 h à 18 h.

8-10, rue de Marnes.

Vous pourrez aussi visiter la glacière dans le parc du château.

• Le Temple

Ce lieu de culte protestant, abrité par une chapelle en bois provenant de l'Exposition universelle de 1889, vous accueillera pour des visites guidées de 14 h à 18 h au 41, avenue de Balzac (01 45 34 04 07).

• La Fontaine du Roy

Monument classé situé au début de la rue de Saint-Cloud. Visites guidées exceptionnellement organisées de 14 h à 17 h. Louis XIV fit aménager une fontaine pour boire de son eau à sa table. Louis XV et Louis XVI s'en faisaient livrer quotidiennement et Marie-Antoinette obtint le droit d'en avoir dans sa prison du Temple puis à la Conciergerie. Reliée à l'aqueduc de Saint-Cloud, elle comportait un accès pour les habitants du village et un accès pour le roi.

• L'Église

Ce monument classé datant du XVIII^e siècle vous proposera des visites libres de 10 h à 19 h.

→ Renseignements au 01 41 15 88 64/ 28

EN BREF

Appel aux artistes amateurs

Vous aimez chanter, jouer la comédie ? Vous souhaitez jouer



dans une comédie musicale ? Le moment est venu. Vous avez plus de 16 ans, inscrivez-vous à L'Atelier Comédie musicale de l'Académie des Cèdres qui projette de monter la très célèbre **comédie musicale Sister Act**. Une mise en scène et une chorégraphie de Lucien Calixte, spécialiste du genre. Début octobre 2011 pour un spectacle en mai 2012.

Site web : www.academiedescedres.com.

Renseignements et inscriptions auprès de Lucien Calixte : 06 32 15 02 28.

Le Chœur grégorien de Ville-d'Avray recrute



Le Chœur grégorien de Ville-d'Avray vous souhaite une bonne rentrée et aimerait renforcer ses effectifs. Ce chœur est présent à Ville-d'Avray depuis septembre 2003. Il continue de

proposer aux habitants des animations de célébrations et pourrait aussi accompagner des cérémonies familiales. Il a clos la saison 2010/2011 le 21 mai 2011 avec un concert liturgique en l'église Saint-Nicolas/Saint Marc de Ville-d'Avray. Venez nous y rejoindre un vendredi soir à 20 h 30 dans la salle Jean-Paul II (portes vitrées à droite de l'église), de 20 h 30 à 22 h en dehors des vacances scolaires, nous vous y accueillerons pour vivre une de nos répétitions « en direct ». Aucune exigence de niveau de chant n'est exigée. Nous vous y attendons à partir du 16 septembre.

Pour plus d'informations vous pouvez joindre Marie Piechaczyle au 06 84 45 41 43 ou Paule Bonnier au 06 67 43 45 99.

→ Samedi 1^{er} octobre ... Goûter au château pour tous !



Après la course effrénée de la rentrée, quand les cartables auront déjà bien retenu le chemin de l'école, l'AVF et l'Association des Familles de Ville-d'Avray vous invitent à faire une pause le temps d'un après-midi au château le samedi 1^{er} octobre. Au programme : des jeux et des histoires contées pour les enfants, un bon goûter pour tout le monde et, à 17 h, une visite du château guidée par Dominique Cécile Claudius-Petit. Et d'autres surprises vous

attendent, mais chut ... c'est encore un secret que gardent les vacances... Nous vous attendons nombreux !

Et si vous venez d'emménager à Ville-d'Avray, voilà l'occasion de faire connaissance avec d'autres Dagovéraniens, de découvrir le château et son histoire ainsi qu'un jardin où il fait bon se promener, sous le beau soleil de l'été indien... à défaut d'avoir eu celui espéré cet été !

Vous pourrez également nous poser les questions relatives à votre vie quotidienne à Ville-d'Avray, nous serons là pour vous répondre et vous accueillir.

→ Ouvert à tous – Gratuit – à partir de 14 h 30 au château (10 rue de Marnes) jusqu'à 18 h. Vous pouvez contribuer au goûter en nous faisant partager vos spécialités sucrées ! Renseignements supplémentaires au 06 32 55 62 09

Balade fluviale autour des îles Seguin et Saint-Germain ①



Du 10 au 25 septembre, l'association Espaces propose une balade fluviale autour des îles Seguin et Saint-Germain à la découverte du patrimoine naturel, architectural et culturel des berges et coteaux du Val de Seine.

→ Tarif : entre 8 € et 3,50 €. Renseignements et inscription au 01 55 64 13 40. www.association-espaces.org

Pakita ②



Pour une création à Ville-d'Avray **Pakita** (bien connue des enfants) présente « *Fleur d'imagination* ». Au pays des humains, les Fées déposent sur le front des nouveau-nés un flocon

d'imagination et, justement, c'est aujourd'hui la Fête de l'Arbre à flocons.

Comme d'habitude, beaucoup de plaisir, de rires et de surprises !

→ **Comité des Spectacles. Mercredi 28 septembre à 15 h au Colombier**
→ Plein tarif : 8 € ; tarif réduit : 6 € (sur justificatif).

35^e Salon Artistique d'Automne ③



L'Association des Artistes Indépendants de Ville-d'Avray (AIVA) organise son 35^e Salon Artistique d'Automne qui aura lieu du **jeudi 6 octobre au dimanche 16 octobre** au château de Ville-d'Avray (8 rue de Marnes), de 15 h à 18 h en semaine et de 15 h à 19 h le week-end.

• Verre de l'amitié des artistes : le mercredi 12 octobre de 18 h à 21 h

→ **Vernissage : samedi 8 octobre à 18 h 30**
Entrée libre.

→ Renseignements : 06 12 11 09 38 ou www.artvilledavray.com

« Le Bon Débarras » ④



De Barillet et Grédy. Un thème qui reste d'actualité, admirablement traité par les auteurs. Un homme jeune qui veut absolument sauver son couple ! Comment ? Par quels moyens ? Pour vivre heureux, doit-on vivre caché ?

Représentation de la troupe théâtre de la Maison Pour Tous. Mise en scène : Roger Levy. Décor : Jean Pierre Pirot & Jean Jolly. Son et lumières : Emmanuel Cornuet.

→ **Vendredi 7, samedi 8, dimanche 9 octobre et vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 octobre.**
Réservation au 06 43 01 35 03
Participation libre.

MUSIQUE

EXPOSITION

CINÉMA

SPORT

THÉÂTRE

CONFÉRENCE

Date	Manifestation	Lieu	Organisateur
Jusqu'au 30 septembre	EXPOSITION SCULPTURE « Macete et les tailleurs de pierre ». Vernissage le 22 septembre.	Colombier	MAISON POUR TOUS de Ville-d'Avray
Du 10 au 25 septembre ①	BALADE FLUVIALE à la découverte du patrimoine naturel, architectural et culturel des berges et coteaux du Val de Seine. Tarif : 8 € / 6 € / 3,50 € Inscriptions au 01 55 64 13 40.	Entre Sèvres et Issy-les-Moulineaux	Espaces
Sa. 10 septembre	FORUM DES ASSOCIATIONS ET JOURNÉE PORTES OUVERTES À LA BIBLIOTHÈQUE. De 14 h à 17 h. Les associations de la ville présenteront leurs activités sur leurs stands. Animations prévues. Gratuit.	Place du marché	Municipalité
17 et 18 septembre	JOURNÉES DU PATRIMOINE Gratuit	Ville	Municipalité
Di. 18 septembre	DAGOVERALLYE. Promenade pédestre à la découverte des hommes célèbres. Départ à 15 h au château. Sur inscription au Service des Sports (01 41 15 88 80).	Ville	Municipalité
Me. 28 septembre ②	THÉÂTRE ENFANTS - PAKITA. À 15 h. Renseignements : 01 41 15 25 25	Colombier	Comité des spectacles
Ve. 30 septembre	JAM SESSION À 20 h 30. Renseignement : 01 47 50 37 50.	Colombier	MAISON POUR TOUS de Ville-d'Avray
Sa. 1 ^{er} octobre	GOÛTER DE RENTRÉE pour les nouveaux arrivants. De 14 h 30 à 18 h	Château	Accueil des Villes Proches AVF www.avf.asso.fr
Di. 2 octobre	CONCERT DE MUSIQUE CLASSIQUE	Château	ACVA
Du 5 au 22 octobre	EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES ANIMALIÈRES « Terre des lions » de Laurent Baheux.	Colombier	MAISON POUR TOUS de Ville-d'Avray
Du 6 au 16 octobre ③	35^e SALON D'AUTOMNE. Vernissage le 8 octobre	Château	AIVA
7, 8 et 9, 14, 15 et 16 octobre ④	THÉÂTRE « LE BON DÉBARRAS ». Comédie en trois actes de Barillet et Grédy. 20 h 45 (ve. et sa.) ; 17 h (di.) sa.) ; 17 h (di.)	Colombier	Atelier théâtre de Roger Levy Maison Pour Tous
Sa. 8 octobre	BROCANTE DE LIVRES 14 h-18 h.	Place de l'Église	Amis de la Bibliothèque

→ Le parking La Fontaine du Roy restera ouvert les soirs de spectacles jusqu'à minuit.
Retrouvez toutes les informations complémentaires sur le site de la Ville : www.villedavray.fr.

À VENIR

Octobre

→ 9 octobre : Ciné junior par la Maison Pour Tous.

→ 14 octobre : Concert de jazz à 20 h 30. Jazz au château.

→ 18 octobre : spectacle « La Belle Époque » texte lu et accompagnement au piano à 20 h 30 au Colombier. Amis de la Bibliothèque et Lire autrement.

→ 20 octobre : Ciné-conférence à 20 h 30. Bibliothèque

Pensez à réserver dès à présent vos places de spectacle.

